

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : Finances  
locales

Sous matière :  
Subventions

**OBJET :**  
**SUBVENTIONS**  
**EXCEPTIONNEL-**  
**LES 2019 A**  
**ASSOCIATIONS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 05.03.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 05.03.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **18 MARS 2019**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2019-62

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 11 mars 2019,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude,  
CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline,  
GUIRAUD Philippe, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,  
GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE  
Elisabeth, CHABERT Sabine, RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès,  
BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS  
Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GIRAL Hélène donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. RATABOUIL Michel,  
M. GARRIGUES Michel donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
M. LINOUE Stéphane donne procuration à Mme THOMAS-DAIDE Hélène,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une subvention  
exceptionnelle à l'association :

- Foyer Blaise d'Auriol (« la grande lessive ») pour un montant de 200 €
- « Pour que vive la Piège » (Salon agriculture défavorisée 2019) pour un  
montant de 500 €
- Club sportif du 4<sup>ème</sup> RE pour un montant de 500 €

Ces subventions seront prélevées sur l'article 6574 du budget Ville 2019 pour  
un montant total de 1 200 €.

Vu la Commission des Finances en date du 09 mars 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

**AUTORISE** le versement de subventions exceptionnelles aux associations énumérées ci-dessus.

**PRECISE** que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2019 sur l'article 6574.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 mars 2019.



Le Maire,

  
Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : <b>15 MARS 2019</b> Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : <b>14 MARS 2019</b> Par publication le : <b>18 MARS 2019</b> Par délégation, Le Directeur Général des Services
 Hervé ANTOINE

